



162 ST-DENIS  
Tél. Est 893

# L'AUTORITÉ



Abonnement:  
Par maille . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

Montréal, 22 Janvier 1916

## Un véritable coup de tonnerre

### Elections fédérales prochaines

#### Le gouvernement sait que les libéraux s'opposent à la prolongation du terme d'office du Parlement

A moins que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se prolonge au-delà des prévisions, il est probable que au cours de la semaine prochaine, l'opposition, à la Chambre des Communes, aura fait connaître son attitude sur l'importante question de la prolongation du terme d'office du Parlement.

Et pour nous, il ne fait aucun doute que les libéraux vont refuser d'appuyer la demande du ministre et réclamer le maintien de la Constitution.

Dans le grand discours qu'il a prononcé cette semaine, l'honorable M. Pugsley, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet Laurier, y a fait une rapide allusion :

"Dans mon opinion, a-t-il déclaré, c'est, pour cette Chambre, prendre une lourde responsabilité que de modifier la Constitution de manière à prolonger l'existence de ce Parlement. Les membres de cette Chambre ont été choisis pour représenter le peuple pendant une période de temps déterminée, et seules de graves raisons constitutionnelles — que le gouvernement devra faire connaître — pourraient justifier une mesure comme celle qui est maintenant proposée."

Or quelles raisons constitutionnelles peuvent être invoquées pour dépouiller le peuple de son droit souverain ?

Evidemment aucune.

Nous venons de voir, depuis l'ouverture de la session, les deux partis parfaitement unis en ce qui concerne notre participation énergique à la guerre. Ils seront pareillement d'accord sur ce point, advenant un appel au peuple. Bien mieux, au point de vue de la guerre, une campagne électorale produirait les plus heureux résultats, parce qu'elle prendrait inévitablement le caractère d'une campagne patriotique, qui donnerait un essor merveilleux au recrutement.

A ce moment, le ministre propose de porter l'effectif de nos armées à 500,000, et il annonce en même temps qu'il est opposé à la conscription.

Cela veut dire qu'il faudra enrôler encore près de trois cent mille volontaires, et nous doutons que le gouvernement réussisse à lever un pareil effectif sans proclamer, sous une forme quelconque, le service obligatoire, à moins qu'il ne s'aide précisément d'une campagne électorale qui fournira à tous les membres du Parlement l'occasion de stammer dans leurs circonscriptions respectives, le sentiment patriotique de la population.

Nous savons de bonne source que le gouvernement est prévenu que le parti libéral va combattre sa proposition, et les libéraux n'attendent que pour clairement définir leur attitude de l'enceinte même du Parlement, afin qu'elle ne puisse être par la suite faussement interprétée.

Le gouvernement est si bien averti, nous informé-t-on, qu'il s'occupe déjà de la préparation des listes électorales, son intention étant d'aller devant le peuple dès que le parti libéral aura ouvertement manifesté son opposition à la mesure.

OBSERVATOR.

### La conscription du travail

La catégorique déclaration faite ces jours derniers aux Communes par sir Wilfrid Laurier devrait achever de faire s'évanouir le spectre de la conscription que certains démagogues agitent encore pour effrayer les esprits timorés.

Le service militaire ne saurait devenir obligatoire dans notre pays pour plusieurs raisons dont le chef libéral n'a mentionné qu'une: c'est que la conscription, en tarissant les sources de l'immigration, compromettrait irrémédiablement le progrès, le développement, l'avenir de notre pays.

Mais que la conscription militaire ne soit pas dans nos lois, cela ne dispense aucunement tous les citoyens du devoir rigoureux qui leur incombe de contribuer à la défense nationale.

Et sous ce rapport, la conscription du travail, que l'"Autorité" a préconisée il y a plusieurs mois, est toujours recommandable.

Beaucoup de jeunes et vigoureux jeunes gens ne manifestent aucun penchant pour le service militaire et vivent depuis le commencement de la guerre dans l'oisiveté.

Nous ne demandons pas qu'on les incorpore de force dans les armées. Mais nous demandons qu'on les enrôle pour travailler à la confection des munitions et des fournitures de guerre.

Pour la défense du Canada et de l'Empire, le pays s'impose de lourds sacrifices. Outre le sang que des milliers de nos concitoyens vont verser, nous allons probablement porter à 1,000 millions de dollars le chiffre de la dette nationale.

Pour compenser ces énormes dépenses, c'est le devoir de la nation de redoubler d'énergie pour créer de nouvelles richesses. Par suite, nul ne fait son devoir qui à ce moment passe le temps dans l'oisiveté.

Pour les jeunes gens qui ne sont point tentés d'aller se battre, l'obligation reste de travailler.

Et nous réclameons que le gouvernement crée pour eux la conscription du travail !

Placide BEAUSSET.

### Outremont sait reconnaître le dévouement

M. Louis Beauchamp a été réélu à une forte majorité maire d'Outremont.

Les citoyens de notre opulente petite voisine ont apprécié le conseil que leur offrait l'autre jour l'"Autorité", en ces termes :

"Sans méconnaître les qualités des nouveaux arrivants sur la scène municipale, les électeurs d'Outremont prendront spécialement en considération les services de ceux qui ont fait de leur ville ce qu'elle est maintenant: l'une des plus belles et des mieux administrées du Canada."

"Tout bien pesé, il ne faut pas oublier que s'il est parfois légitime de favoriser les aspirations nouvelles, c'est toujours un devoir sacré que de récompenser les dévouements déjà manifestés envers la chose publique."

M. J.-C. Lamothe était un candidat qualifié à tous points de vue, mais les électeurs d'Outremont se sont crus liés envers M. Beauchamp par une dette de reconnaissance. SPECTATOR.

### M. G. A. Lacombe frappe un grand coup

M. Georges A. Lacombe, chef du bureau d'enregistrement d'Hocheville et Jacques-Cartier, a été le premier à entrer en campagne pour le Bureau de Contrôle.

Connaissant le prix du temps, M. Lacombe, en candidat avisé, familiariser avec nos campagnes politiques et municipales, sait les avantages que peut retirer un candidat entré de bonne heure dans l'arène.

A Saint-Henri, l'autre jour, il a porté plusieurs coups directs à l'administration actuelle. Les auditeurs au courant des choses municipales ont reconnu tout de suite que M. Lacombe s'était préparé de longue main à résoudre ces problèmes si compliqués.

Il a nettement démontré que le moyen le plus rationnel de sortir Montréal de l'ornière n'était pas d'imposer de nouvelles charges aux propriétaires, qui n'en peuvent plus, mais de réduire les dépenses au minimum.

M. Lacombe entend poursuivre sa campagne avec énergie, et d'après son début, l'"Autorité" augure pour lui les meilleures chances de succès.

### Le correspondant particulier de l'"Autorité" à Ottawa peut jeter furtivement les yeux sur un bill en préparation, ayant pour effet la déportation des sujets des pays alliés en état de porter les armes.

(Spécial à l'"Autorité")  
Hôtel du gouvernement, Ottawa, 21 janvier. — Comme je n'ai pas dessein de chercher des amusements à Ottawa, ville où ils sont si rares que ça me prendrait toute la session pour les trouver, et comme d'autre part je veux gagner jusqu'au dernier centin la grasse prébende que me sert l'"Autorité", je me suis mis aussitôt à la besogne, et je suis à compulser les papiers que l'on laisse un peu partout sur les bureaux dans les départements.

Je n'ai pas eu besoin de poursuivre longuement mes perquisitions avant de mettre la main sur un document d'une extraordinaire importance. Pour tout dire, tant soit peu porté aux déductions, sans prétendre rivaliser de flair avec Sherlock Holmes, la conclusion qui s'impose est celle-ci: c'est que le gouvernement canadien, de concert avec le gouvernement britannique, entend recourir à tous les moyens propres à achever cette guerre en victoire pour les Alliés.

Donc, voici ce dont il s'agit : Récemment le gouvernement français adoptait une loi en vertu de laquelle les sujets des pays alliés résidant en France étaient mis en demeure d'aller chez eux remplir leurs devoirs militaires. Sinon, à la demande des représentants autorisés de ces pays, la police française allait elle-même appréhender les récalcitrants et les extradier comme des criminels.

C'est exactement une mesure semblable qui est tombée sous mes yeux à Ottawa, premier que je m'empresse de communiquer.

Sans aucun doute le gouvernement la présentera aux Communes et elle sera adoptée d'emblée. Malheur alors aux "embusqués" trop nombreux dans notre Dominion, quand 250,000 de nos frères sont rendus sur la ligne de feu ou en route. Ils seront coffrés, parqués et expédiés en deux temps et trois mouvements.

Certes, la mesure est sévère; mais n'est-elle pas justifiée dans un certain sens? L'auteur de ces lignes entendait dans un restaurant, les premiers jours de la guerre, deux étrangers

qui dialoguaient :  
— Pars-tu avec nous ?  
— Je ne pars pas, je reste, répondait l'autre.  
— Comment, tu n'en es pas ?  
— Non, je suis bien ici, moi !...  
On comprend que celui qui parlait, par délicatesse, ne poussa pas la conversation plus loin.

Eh bien ! si le gouvernement fédéral propose son projet de loi, les sujets des pays alliés passibles du service militaire ne seront plus aussi bien au pays. Leurs consuls n'auront qu'à procurer des listes à la police, et la police se chargera du reste.

La présence "d'embusqués" parmi nous serait d'un effet désastreux pour le recrutement, surtout si le gouvernement doit en venir à la conscription, car en dépit des déclarations contraires de sir R. L. Borden et de sir Wilfrid Laurier, à l'effet que nous pourrions nous procurer autant d'engagés volontaires, des esprits avisés prédisent d'ores et déjà qu'il faudra en venir tôt ou tard, et dans un certaine mesure, à l'enrôlement forcé pour obtenir les 500,000 hommes promis par sir R. L. Borden.

Tout le monde comprendra facilement que les nôtres porteraient avec une certaine répugnance s'ils devaient laisser en arrière des messieurs bien plus tenus qu'eux au service militaire, et qui continueraient de se classer.

Un journal français faisait observer récemment que 170,000 étrangers, dont la plus grande partie appartenait à des pays neutres, s'amusent à Paris grâce au rempart de baïonnettes et de poitrines françaises s'étendant de la mer du Nord aux montagnes de la Suisse. Et le journal en question protestait contre semblable état de choses. Il demandait des mesures au gouvernement, même contre les neutres.

Voilà sans doute ce qui a induit le gouvernement du Dominion à en préparer de semblables contre les sujets des pays alliés en état de porter les armes et réfugiés sur notre territoire !

FLAMBEAU.

### L'Inconcevable hypocrisie des prohibitionnistes se trouve enfin mise à jour

Le chat sort du sac : ces messieurs veulent tout simplement ruiner les hôteliers actuels pour les remplacer par de leurs créatures, afin de monopoliser le commerce des liqueurs.

#### La campagne dans Saint-Hyacinthe. — Pourquoi n'avoir pas lu l'évangile des noces de Cana ! — L'exemple de Portland.

La profonde hypocrisie de la campagne prohibitionniste qui se poursuit actuellement de par la province sera bientôt démontrée de sensationnelle façon. Nous soupçonnions depuis longtemps ces vertueux prohibitionnistes de cacher un chat dans le sac, et il était inévitable que le matou vint tôt ou tard à sortir de son enveloppe de toile. Il montre déjà le bout du museau.

Le directeur d'un journal farouchement prohibitionniste nous écrit qu'il n'est pas responsable des menteries insérées dans sa feuille parce que celle-ci, pour la durée de la campagne, est passée entièrement aux "intérêts prohibitionnistes". Et nos braves concitoyens qui s'imaginaient jusqu'ici que les prohibitionnistes n'avaient d'autre intérêt que le salut de leurs âmes ! Croiront-ils que c'est avec des prières qu'on met ainsi la main sur un journal ? S'imagineront-ils que la note sera soldée, au bout de la semaine, par des oraisons ? Il n'est que de connaître ce que coûte l'impression d'une feuille pour être convaincu du contraire.

— Nous voulons remplacer les hôteliers actuels par d'autres ! proclamait franchement un apôtre de la prohibition, moins hypocrite que ses compagnons d'armes.

... Et voilà le chat ! Certains messieurs en sont venus à la conclusion que les restaurateurs faisaient apparemment des affaires d'or et qu'il serait bien avantageux pour eux de prendre leur place. Une fois que les hôteliers actuels auront été ruinés par la campagne prohibitionniste, une campagne en sens contraire sera commencée afin d'ouvrir des bars "sous meilleur contrôle".

Les aspirants à la succession décrocheront les licences, et le tour sera joué. O beauté de l'hypocrisie !

Regardez ces médecins et ces pharmaciens qui se font actuellement les champions de la prohibition: quels tartufes ! C'est qu'ils espèrent, voyez-vous, vendre l'alcool au gallon, dans l'intervalle plus ou

moins long où les licences seront abolies (car aucun doute n'existe là-dessus, il faudra rétablir les licences, ainsi que l'expérience l'a démontré aux Etats-Unis).

Citoyens de Saint-Hyacinthe, qui serez appelés à voter, lundi, le 24, sur un règlement de prohibition, prenez en note tous ces faits, ne vous laissez pas leurrer comme ces naïfs contribuables de Sorel et des Trois-Rivières, et donnez aux cardards la leçon qu'attend de votre largeur d'idées tout l'élément éclairé de la province de Québec. Montrez qu'on ne se moque pas de vous impunément, à votre barbe.

Les sentiments religieux de "L'Autorité" sont connus. Nous plaçons à reconnaître jusqu'ici, l'impartialité du clergé du diocèse de Montréal en général sur la prohibition. Pourquoi faut-il qu'en soit autrement ailleurs, et notamment à Saint-Hyacinthe, ainsi que le démontre la lettre qui suit :

"St-Hyacinthe, 19 janvier, 1916  
"M. le Directeur de "L'Autorité".  
"Dimanche dernier, dans les églises catholiques de St-Hyacinthe, on a omis de faire la lecture habituelle de l'évangile du jour, à la grande surprise, sinon à la grande stupefaction de la population qui semble goûter toute la profonde sagesse de ce décret de Rome faisant un devoir au clergé catholique du monde entier de familiariser le peuple avec les textes sacrés."

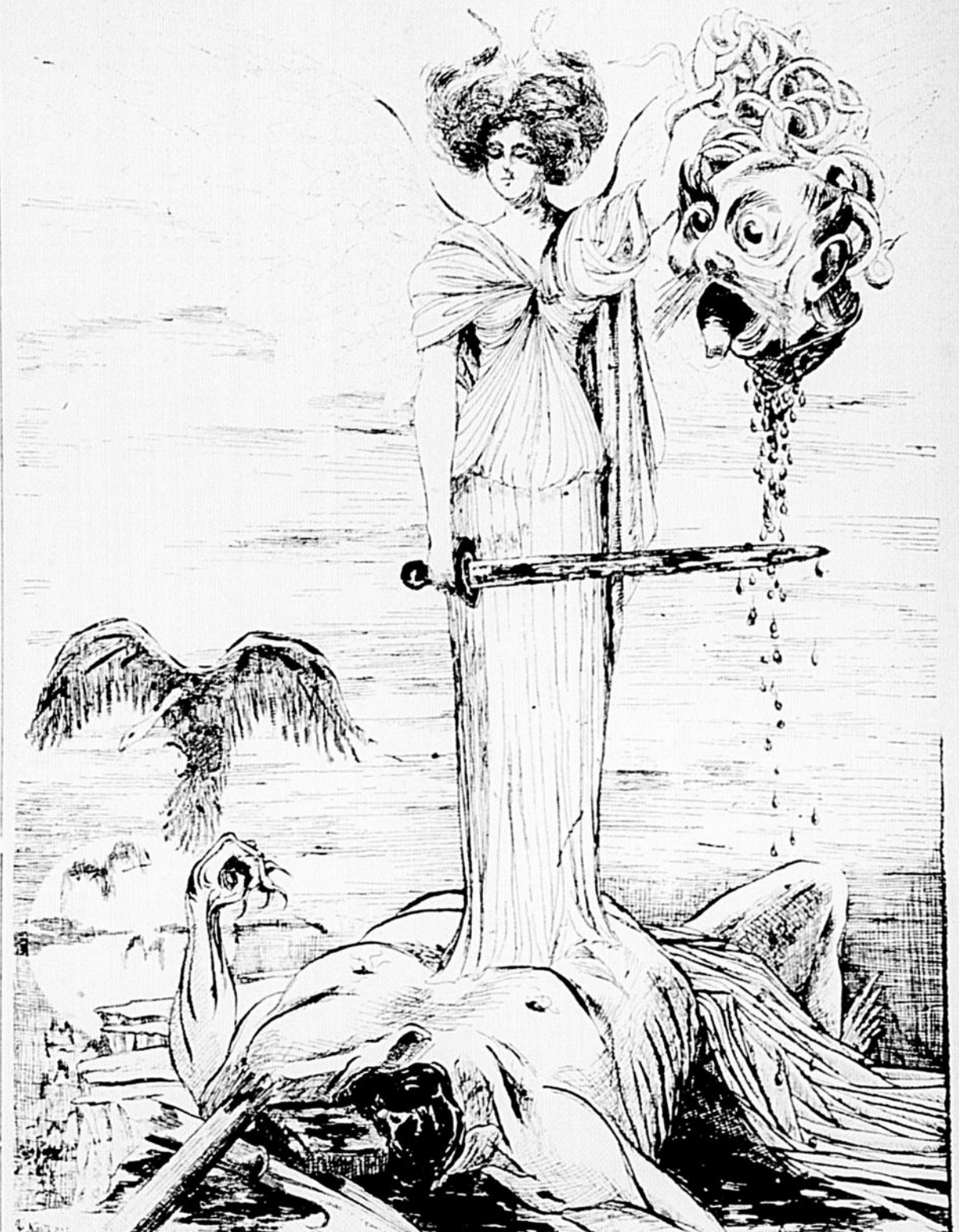
"Etait-ce oublié ou omission délibérée de la part du clergé de St-Hyacinthe. Telle est la question que se posent les fidèles les uns par simple curiosité, les autres — le plus grand nombre — avec angoisse.

"On sait que la ville de St-Hyacinthe est depuis trois semaines en pleine effervescence prohibitionniste un vote devant être pris, le 24 courant sur un règlement de prohibition, lequel tient fortement au cœur des autorités religieuses.

"Or, l'idée est venue comme ça à un citoyen de St-Hyacinthe de vérifier si l'omission de la lecture de l'évangile de dimanche avait quelque chose à faire avec la campagne actuelle de prohibition. Jugez de la stupefaction de ce digne citoyen en constatant que l'évangile de dimanche, le 16 janvier, traitait précisément de cet épisode fameux de la vie de notre Sauveur, alors que le Christ, à la demande de sa divine mère, changea l'eau en vin aux noces de Cana ! Tout le monde a compris.

"Cet incident a jeté le désarroi dans le camp de prohibitionnistes."

### Le triomphe de la civilisation sur la barbarie



La Législature, nouvelle Judith, fatiguée des frasques municipales, au nom de la justice et dans l'intérêt des citoyens, va couper la tête à l'Holopherne installé en dilapidateur à l'hôtel de ville.

### Le pardon

— "Blessure ancienne dont la douleur demeure..."  
Byron.

Je te veux croire encore digne de mon Pardon  
Démon voluptueux, ange de perfidie,  
Malgré toute l'horreur de ton lâche abandon,  
Malgré ta cruauté, telle un couteau brandie  
Je te veux croire encore digne de mon Pardon.

Nul ne saura jamais mon atroce souffrance,  
Les sanglots de mon cœur et les cris de ma chair  
Depuis le jour infâme où ton indifférence  
Cloua dans le cercueil mon Rêve le plus cher !  
Nul ne saura jamais mon atroce souffrance.

Car nul n'a jamais su quel était mon amour  
Et l'immense splendeur illuminant ma vie  
Et tes yeux de soleil où je puisais le jour  
Et les trésors d'espoir que créait ma folie  
Car nul n'a jamais su quel était mon amour !

Maintenant tout est mort, croulé dans les ténèbres.  
Du temple merveilleux qu'avait bâti mon cœur  
Il ne reste plus que les ruines funèbres  
Après desquelles prie à genoux ma Douleur.  
Maintenant tout est mort, croulé dans les ténèbres.

Et toi je te pardonne, Enfant, aveugle enfant,  
Toi, dont j'ai si souvent bûlé les lourdes tresses.  
Je plains ton noir Destin, malgré moi triomphant;  
Aux ignobles marchés va vendre tes caresses,  
— O toi je te pardonne, Enfant, aveugle enfant !

Ernest TREMBLAY.

### Le choix de M. Hector Garneau

M. Hector Garneau a été nommé conservateur de la bibliothèque municipale. Cette nomination fait honneur au Bureau de Contrôle, et particulièrement à MM. Côté et Giroux, qui l'ont proposé.

Personne ne pourra alléguer le favoritisme, car tout le monde reconnaît que M. Hector Garneau était le candidat le mieux qualifié.

Sa nouvelle position lui permettra de continuer ses études historiques et d'enrichir la littérature canadienne de beaux livres, à l'instar de M. DeCelles, d'Ottawa, et de M. Dionne, de Québec.

Il appartient au Bureau de Contrôle de continuer son oeuvre et de donner à M. Garneau des assistants dignes de lui et de notre palais des livres.

Sylvio PICAUD

XXX.

REVUE DES EVENEMENTS

De semaine en semaine la situation devient plus critique sur la scène mondiale. C'est pourquoi des appréciations prises dans la presse des deux mondes offrent un exceptionnel intérêt.

Leçons d'une tragédie

En Europe, la semaine qui vient de s'écouler n'a pas été très féconde en événements importants. Il convient, cependant, de signaler la double offensive russe en Bukovine et dans le Caucase, où les Austro-Allemands et leurs complices Turcs ont essayé de lourdes défaites. Sur le théâtre occidental de la guerre, la situation a été plutôt à l'état de stagnation; à peine relevons-nous quelques combats d'artillerie où les merveilleux 75 français s'est de nouveau affirmé comme une arme redoutable.

Dans les Balkans, on doit se contenter de l'analyse de rumeurs diverses. On dit que le Monténégro négocie avec l'Autriche une paix séparée; on va même jusqu'à parler d'une trahison possible de la part de ce petit peuple de héros qui fermerait ainsi lamentablement les pages d'une histoire admirable autant qu'étonnante.

Hâtions-nous de dire, cependant, que rien n'est venu confirmer ce doute affreux qui persait tant sur l'humanité toute entière que sur les Alliés atrocement trompés, dupés, volés.

On dit aussi que les Austro-Allemands, les Bulgares et les Turcs massent des troupes à la frontière de la Macédoine grecque, en vue d'une action imminente contre les Alliés, à Salonique.

On dit encore que les Alliés ont résolu la perte de la dynastie bocho-naoise de la Grèce, en favorisant une révolution dont M. Venizelos serait le chef. Et en prévision de l'établissement prochain d'une république hellénique, les Alliés auraient déjà occupé plusieurs forts de la Grèce, entre autres le Pirée à portée de canon du palais royal d'Athènes, et Carnitice, au cœur même de la péninsule de l'Hellade.

Ce qui est certain, c'est que les puissances de l'Entente se sont emparées de l'île de Corfou, de la mer Ionienne, et cela sans trop de souci de l'opinion erratique du beau-frère de Guillaume II, qui voudrait, au mépris des lois de la décence, ménager la "chèvre et le chou", c'est-à-dire contenir le roi de Prusse... et se moquer de l'Alliance anti-boche.

Corfou sera le centre de ralliement de l'armée serbe dont l'état-major occupera, suivant son bon plaisir, le palais impérial du Kaiser, où celui-ci a dû souvent cesser son rêve diabolique d'une domination universelle par son épée flamboyante et par la fureur sanguinaire de ses sbires à casques à pointe.

Louis Raemaekers, le grand caricaturiste hollandais qui vient d'être décoré par les gouvernements français et anglais, pour la série de ses dessins satiriques au lendemain de la tragédie belge, montre dans un tableau dramatique l'Empereur allemand et son fils, le Kronprinz, s'enfuyant tous deux sur le même cheval, poursuivis par la mort et enveloppés de nuages sombres, la rafale suprême qui les emportera. Est-ce que cette vision prophétique du grand ami de la France est en train de passer au réel? Les bruits les plus extraordinaires ont couru toute la semaine dernière sur la gravité de la maladie de Guillaume. A la suite de l'opération à la gorge, le royal avarié serait devenu apopique; on a même annoncé qu'il serait à la dernière extrémité. Ces rumeurs, pourtant, ont été démenties avec beaucoup d'emphase par les agences boches qui affirment que l'Empereur est retourné au front.

Qui nous renseignera exactement à ce sujet? x x x

On est en train de retracer le blocus autour de l'Allemagne. L'Angleterre prend à ce sujet des dispositions qui n'auront peut-être pas le don de plaire à certains neutres, mais qui rencontreront l'approbation de tous les Alliés et de leurs amis. Les mangeurs de choucroute devront mourir de faim; ils ne devront compter que sur leurs produits chimiques. C'est en vain qu'ils espéreraient à vider la Roumanie de tout le surplus de sa production de blé; celle-ci vient de vendre à l'Angleterre toute sa récolte disponible, au prix de 50 millions de dollars, en or et au comptant!

Adieu veau, vache, cochon, etc. LA LANGUE FRANÇAISE Du "Devoir", de Montréal: "La langue française n'est donc pas officielle dans tous les ministères fédéraux" Un de nos lecteurs a reçu trois fois des cartes exclusivement anglaises le notifiant qu'il

LEUR ARGENT

De "Canada", de Montréal: "C'est l'argent conservateur qui a rendu possible la campagne nationaliste de 1911; c'est cet argent qui a fait élire tous ces députés de Québec qui avaient fait campagne en dénonçant l'Angleterre et en répandant la méfiance et la haine. Ces mêmes jingoes, qui payaient jadis tant la phrase des discours séduisants dans l'espoir de décrocher le pouvoir, sont mal venus maintenant de jouer l'indignation s'il assiste encore quelques traces de l'aubaine qu'ils ont contribué à répandre."

DECORATIONS MILITAIRES

De la "Patrie", de Montréal: "Trois Canadiens-français figurent sur la liste des décorés: le major Édouard de Bellefeuille Panet, de l'artillerie, et les soldats Dokoïts et Lambert, du 22e bataillon. Nous leur offrons, ainsi qu'à la famille, nos félicitations sincères. Récompensés, le ministre canadien de la Défense déclarait publiquement qu'il n'y avait point, dans les armées de la Grande-Bretagne, de meilleurs soldats que les huit mille volontaires canadiens-français qui sont présentement au front, et ce témoignage a été confirmé par les officiers qui ont vu nos concitoyens dans l'action. "S'il en est ainsi, on ne saurait trouver que les notes ont été trop tôt, ni en trop grand nombre, récompensés."

LES FEMMES EN POLITIQUE

De la "Gazette", de Montréal: "La législature du Manitoba, sans être plus dissidente, a adopté le principe d'une mesure devant mettre les femmes sur le même pied d'égalité que les hommes en matière électorale dans la province. Le droit de représentation est un corollaire du droit de vote. Les gens de l'ouest ont été toujours en ouvrant la porte qu'ils ont ouverte. Ceux qui en ont agi ainsi devant vivre pour voir qu'ils ont en raison."

DEUX LANGUES OFFICIELLES

De la "Presse", de Montréal: "Sans bruit, mais avec une discrète efficacité, l'honorable M. T. C. Casgrain travaille à mettre sur pied un projet d'égalité, au parlement canadien, les deux langues officielles du pays."

PENSIONS MILITAIRES

De la "Patrie", de Montréal: "Il est possible que, dès la prochaine session, le gouvernement procède à un rajustement de l'échelle des pensions accordées par l'Etat aux soldats blessés, particulièrement au complètement invalides au service de la patrie. Diverses autres hommes que la guerre a privés des moyens de gagner leur vie et celle de leur famille, chacun admet que la nation a contracté une dette, qu'elle acquitte hâtivement sous l'empire de l'échelle de pensions existantes."

ACTION TARDIVE

De la "Presse", de Montréal: "On annonce à la dernière heure que l'Italie demande à ses alliés de l'aider à secourir les Monténégriens. Il nous semble que cette demande est un peu tardive, à l'heure où l'on parle de la conclusion d'un armistice entre l'Autriche et le petit peuple vaincu. Nous pouvons bien, ensuite, nous demander de quel droit l'Italie demande cette assistance, lorsqu'elle a refusé de coopérer aux expéditions anglo-françaises des Dardanelles et de Salonique."

PEU DE FOI

De la "Gazette", de Montréal: "Un journal de Winnipeg dit que si l'œuvre de Macdonald est adoptée au Manitoba, au prochain référendum, les autorités devront surveiller des milliers de débits douteux où l'on vend des boissons enivrantes. Évidemment, le journal en question est assuré que sa prohibition dans cette partie du pays ne sera pas un succès. L'expérience ailleurs paraît le démontrer."

POUR LES VOYAGEURS

De la "Patrie", de Montréal: "Les voyageurs de commerce se plaignent depuis longtemps du peu de confort qu'ils trouvent dans les hôtels de campagne. On sait qu'un comité de la Chambre de Commerce

Tribune libre

Monsieur Gaston Maillet, Directeur de "L'Autorité". Connaissant d'avance le soin jaloux que vous mettez à scruter tous les scandales pour le plus grand bien du public, je viens donc comme observateur vous signaler le plus grand des scandales qui se perpétue journellement, des autorités et malgré les lois du pays. En plein centre commercial, dans la rue St-Laurent, on y vole de pauvres dupes sous le couvert de la loi. Ainsi, de la rue Craig à la rue Ste-Catherine, des marchands juifs tiennent grandes ouvertes des salles d'encan où l'on fait des affaires d'or. Tous les jours, de pauvres naïfs, soit polonais, russes, ou canadiens-français, se voient enlever magnifiquement de leurs goussets leur salaire de la semaine. Je n'ai vu sortir de ces salles d'encans tout en pleurs, qui allaient se plaindre à la police, qui eux, ne pouvaient rien faire. D'autres, parait-il, et un grand nombre, sont allés se plaindre aux autorités; là encore, on ne peut rien faire, car ces encanteurs ont des licences qui les mettent à l'abri. Tant pis pour ceux qui sont assez bêtes pour se laisser prendre, disent les autres, mais ne croyez-vous pas qu'on doit protéger même celui qui est trop peu intelligent pour se protéger lui-même? J'ai observé depuis longtemps, et d'autres avant moi, leur genre d'affaires. Ainsi, dans chacune des salles d'encan, les propriétaires de ces salles, des Canadiens-français, ou leur fournit des piles de billets de banque, et le bal commence: "Qu'à cinq cents, disent les orateurs de circonstance? Alors, qui refusera cinq cents?" Chacun donne son cinq cents, puis la musique recommence. On leur jette par la tête des crayons, des vieux boutons, des Jones en cuivre, et l'on crie: "Prenez, c'est pour rien, c'est gratis!" Puis la force commence. Ceux qui ont donné cinq cents ont droit aux enchères. "A qui, la montre? une montre, deux piastres, allons, cinq piastres!" "Qu'il la veut?" On sort les billets de banque, mais toujours c'est l'argent des patrons. Alors l'encanteur donne à ces employés des montres, des lunettes d'opéra, etc., et, en plus, leur remet leur argent. Le tour est joué, le naïf se laisse prendre, et sur les sollicitations du voisin qui lui souffle à l'oreille: "Mets donc, mets donc, de ceux, c'est pour rien, c'est gratuit!" Puis les quelques engagés vont remettre l'argent peu après au propriétaire; puis on se voit éloigner de la salle d'encan celui qu'on vient si effrontément de plumer. Quand le public est épuisé, on a, bête un esprit de bonhomme, on le met à la porte, la figure toute barbouillée, par des sinagrées, on attire le public à l'intérieur, et l'encan recommence. Et c'est ainsi que depuis plusieurs mois, un gardien de la paix m'a même dit que ces propriétaires se font serais pas très intéressante et tout à fait d'actualité. On parle beaucoup en cette Province à l'heure qu'il est, de la prohibition des liquides alcooliques, n'est-ce pas? Cette, cette question mériterait d'être sérieusement étudiée. La prohibition serait-elle une bonne ou une mauvaise chose? Les opinions sont bien partagées là-dessus, et il faut est que cela aurait ses avantages et ses désavantages. Je ne suis pas sans constater que le libéralisme exercé de grands ravages au sein de la population de cette Province; elle

ruine bien des foyers, annihile de belles intelligences, brise nombre de carrières, et, en voyant cela, on serait porté à crier à la prohibition, si l'on ne comprenait que la suppression totale des liquides alcooliques est un rêve presque impossible à réaliser, car, comme dit le proverbe: Qui a bu boira, et même l'on pourrait faire à ce proverbe une variante en disant: "Qui veut boire boira". Si l'on supprime les licences de cafés, restaurants, etc., on verra paraître surgir des lieux suspects où se fera le commerce clandestin de l'alcool, et Dieu sait le mal qui en résultera. — Le meilleur remède à appliquer dans les circonstances serait, à mon humble avis, d'encourager la vente des vins, bière de bonne qualité. A cet effet, on pourrait supprimer les droits d'entrée sur ces marchandises. Chacun peut constater que dans les pays où il se fait une grande consommation de vin, comme chez nous, en France, les ivrognes sont plutôt rares. De plus, le vin est un très bon tonique, et remplace le lait par un peu de vin, ce qui a pour résultat de faire de ce petit être un enfant fort, en attendant qu'il devienne un homme robuste. Je ne permettra pas d'observer que dans ce pays les femmes sont, pour le plupart, anémiques et fatiguées, en grande partie, à l'usage exagéré qu'elles font du thé et autres breuvages du même genre, ainsi qu'à la mauvaise nourriture qu'elles prennent. Je suis convaincu que si l'on remplaçait (en partie, du moins), le thé par un bon vin, aussi pur que possible, et si l'on prenait, au lieu de sucreries, une nourriture nutritive et bien appropriée, la santé des Canadiennes s'améliorerait considérablement, la mortalité infantile serait largement diminuée et l'on aurait plus de sécurité pour les générations futures; car, du train dont vont les choses, on a bien raison de s'alarmer.

Je suis surpris que messieurs les médecins ne soient pas unanimes à recommander l'usage du vin, comme font les grands médecins de France. J'aurais aussi un mot à dire sur la fabrication du vinaigre, lequel ne saurait avoir une valeur que s'il est fait de vin; mais je ne veux pas abuser de votre obligeance. Je terminerai en assurant aux Dames que je me ferai un plaisir de leur donner de sages avis à propos de l'alimentation qu'elles doivent prendre, étant assuré que si elles veulent bien suivre ces conseils, elles seront, en un temps très court, des femmes toutes transformées au point de vue de la santé.

Vous remerciant, monsieur le Rédacteur, pour votre bienveillance, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les plus distingués. Henri TRUDEAU, 334 rue Rachel Est. Tél. Lasalle 150

Chateau Dupéré Terminus des Tramways. Rue Notre-Dame, Longue Pointe. SALLE POUR BANQUETS. Repas à la carte. Chef français. Cartes professionnelles COURTIERS. Main 260. Ed. Lepage & Cie AGENTS FINANCIERS 60 NOTRE-DAME EST, Montréal. FORTIER, BEAUVAIS & CIE Courtiers. Membre de la Bourse de Montréal. 90 RUE ST-FES-XAVIER. Tél. Main 374.

RODOLPHE FORGET Courtier et Banquier. 83 RUE NOTRE-DAME OUEST. Tel. Main 7151. NOTAIRES ARTHUR ECUREM Notaire. 99 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 4506.

GEORGES MAYRAND, M.P.P. Notaire. Edifice Versaille, 90 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 1223. Résidence St-Louis 2121. AVOCATS Perron, Taschère, Rinfret, Vallée & Ganest. 11 PLACE D'ARMES. Tél. Main 8260.

RENE CHENEVERT Avocat. Edifice de la Banque d'Ontario. 224 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 4019. MORGAN & LAVERY AVOCATS-FISCALISTES Edifice Transportation. Suite 609. 150 RUE ST-JACQUES. Tel. Bell Main 2670. Cable Eadnor A. E. D. Morgan, Solicitor Lavery, H. G. L. M. Lavery à son bureau du soir, 1 rue St-Thomas, LONGUEUIL.

RAINVILLE & GAGNON Avocats. 160 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 2784. MONTREAL. FONTAINE & LABELLE Avocats. Edifice La Presse, 81 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 977. Bureau: Main 6748. Résidence: St-Louis 1781. Adresse: Ave. Beaudin, Ahuntsic. J. A. E. GRAVEL AVOCAT. POWER BUILDING. 88 CRAIG OUEST. MONTREAL.

DESSAULLES, GARNEAU & VANIER AVOCATS. 88, RUE NOTRE-DAME OUEST. Tél. Main 4116. J. C. Lamothé, L.L.D., C.R. Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marchal Nantel, B.C.L. Lamothe, Gadbois & Nantel. Avocats. Edifice Banque de Québec. 11 PLACE D'ARMES, Montréal. Téléphone Main 3215.

GORDIEN MENARD AVOCAT. Tél. Main 6507. Bâtisse Versailles. RUE ST-JACQUES. MEDECINS ET DENTISTES VOIES URINAIRES MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES. Dr G. ARCHAMBAULT. Bureau: 102 1/2 rue St-Denis. 616 rue St-Denis. Tél. Est 6403.

Dr N.P. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE. Autefois de St-Henri. Bureau. 1111, rue Saint-Denis. Près Marie-Anne. Déménagements de Pianos et de Meubles. Emménagement à l'épreuve du feu. Empaqueurs et Expéditeurs. J. B. Baillargeon Express Limited. MONTREAL. Tél. Est 6403.

MONTREAL TRAMWAYS CO. Horaire du service suburbain 1914-15. LACHINE. Du Bureau de Poste. 10 min. Service de 6:40 a.m. à 6:50 a.m. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 7:10 p.m. 20 min. Service de 7:10 p.m. à 12:00 minuit. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 a.m. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. Extra last car at 12:50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL. De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul. 15 min. Service de 6:15 a.m. à 6:50 a.m. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. Char pour Henderson seulement... 12:30 a.m. Char pour St-Vincent de Paul... 12:40 a.m. De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis. 15 min. Service de 6:45 a.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 20 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. Char de Henderson à la rue St-Denis... 12:20 a.m. Char de St-Vincent à la rue St-Denis... 1:10 a.m. CARTIERVILLE. De Snowdon Jet. 20 min. Service de 6:20 a.m. à 10:40 p.m. 40 min. Service de 10:40 p.m. à 12:00 minuit. De Cartierville. 20 min. Service de 6:40 a.m. à 11:00 p.m. 40 min. Service de 11:00 p.m. à 12:00 a.m. DE LA MONTAGNE. De l'ave du Parc St-Mont-Royal et l'ave Victoria, De l'ave Victoria à Snowdon. 20 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 10 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 60 min. Service de 6:50 a.m. à 12:00 minuit. TROUSVILLE. 15 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 30 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 30 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 30 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. BOUL DE ELLE. 15 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 a.m. 15 min. Service de 6:50 a.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 15 min. Service de 6:50 p.m. à 6:50 p.m. 40 min. Service de 11:00 p.m. à 1:00 a.m.

H. GAGNON, 245 rue Hogan. T4, L-4 5510. LA COMPAGNIE SOLEX, Limitée. IMPORTATEURS. Entrepreneurs Electriciens, Lampes et Accessoires Electriciens. 707, BOULEVARD SAINT-LAURENT. GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Detroit, Chicago. En 7 1/2 heures par l'International Limited. Le train d'un service supérieur quitte Montréal à 10:10 a.m. Québec Train Express par jour. 10:15 a.m. à 11:00 p.m. 12:00 p.m. MONTREAL, TORONTO et L'EST. Wagons-buffets, wagon et bibliothèque et les trains de jour, wagon-lit Pullman, saloirs à l'électricité, avec langage de lecture dans les lits, sur les trains de nuit. MONTREAL — ALBANY — NEW-YORK, D. & H. Co. — à 6:00 a.m., à 8:10 p.m. MONTREAL — BOSTON — SPRINGFIELD via C. V. Ry. — à 4:45 a.m., à 9:00 p.m. MONTREAL — OTTAWA — à 11 a.m., à 9:30 p.m. MONTREAL — BIRMINGHAM — L.N. NOYVILLE — à 6:00 a.m., à 11:15 p.m. BUREAU EN VILLE: 131 rue St-Jacques. Tél. Main 4216. Hôtel Windsor ou pare Bonaventure. à 200 p.m. \* Arrive les jours d'été les jours, à 200 p.m. \* Arrive le dimanche, le dimanche seulement.

HOTEL FLORENCE. Coin St-Jacques et St-Gabriel. Repas à 40c. Dimanche, 23 janvier 1916. SOUPES. Crème de poulet. Consommé macédoine. HORS D'OEUVRE. Bettegraves, olives, salade au chou. POISSONS. Saumon frit à la meunière. ENTREES. Filet de bœuf à la bordelaise. Poullet sauté à la marenco. ROTIS. Bœuf rôti au jus. Agneau rôti sauce menthe. VIANDES FROIDES. Jambon, petit salé, galantine. LEGUMES. Pommes de terre bouillies et pilées. Petits pois vers au beurre. DESSERTS. Tarte à la Fayette, tarte aux pêches. Gelée aux oranges. FRUITS. Bananes, oranges. FROMAGES. Canadien, Oka, Gruyère.

"L'Autorité" est administrée par la Cie "L'Autorité" Ltée, Bureau: 103 rue St-Denis. Téléphone Est 893. La Compagnie d'Imprimerie Godin-Mercier, Limited, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

ROCHELLE. Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitee, Quebec. Paviion en Satin ans les Paquets



# UNE VOIX DE LA LEGISLATURE

Bien que nos députés n'aient pas encore accompli un travail titanesque, ils pourront se reprendre la semaine prochaine. — Pourquoi le gouvernement Provincial, qui a un surplus, ne souscrirait-il pas au Fonds Patriotique plutôt que la ville, qui a un déficit. — Une grosse bataille en perspective autour du bill dit de la "Presse". — M. Armand Lavergne distribue les coups de boutoir aux deux parties.

Spécial à "L'Autorité".  
Législature de Québec, 21 janvier.  
La session dure depuis plus d'une semaine et les législateurs n'ont encore pratiquement rien fait. Cela n'est pas de leur faute. Ils font ce qu'on leur permet de faire et on ne leur a pas permis de faire plus. La routine parlementaire veut que les premiers jours d'une session soient consacrés exclusivement au débat sur l'adresse. Durant trois ou quatre jours, on est condamné à entendre blâmer ou louer le gouvernement de part et d'autre et la législation n'avance pas. C'est ainsi que le comité des bills privés n'a encore rien eu à faire depuis le début de la session et qu'il ne commencera pas à travailler avant la semaine prochaine, bien qu'il y ait, cette année, plus de bills privés qu'il n'y en a jamais eu depuis vingt-cinq ans devant la Législature. On perd son temps au commencement de la session et l'on se presse à la fin. C'est ce qui explique bien des projets de loi que les législateurs passent sans les connaître.  
Notons cependant que l'on semble, cette année, disposé à procéder plus régulièrement. C'est une innovation que nous ne saurions trop applaudir. Une autre innovation à laquelle nous applaudissons est la célérité avec laquelle les divers ministres ont présenté les rapports annuels de leurs départements. Ces rapports servent de base à la discussion des affaires publiques durant la session. Cette célérité allègera les choses et Baptiste paiera moins cher pour se faire faire la loi cette année.

Le trésorier, l'hon. Walter Mitchell, vient de procéder à son exposé budgétaire. Il se targue d'un surplus de \$194,416.01. L'opposition qui trouve que le gouvernement n'a pas assez fait pour mener la guerre à bonne fin, ne manquera pas d'exploiter les libéraux sur leur surplus, comme elle les eût houpillés du reste au cas de déficit. Elle leur dira:

— Mais vous n'avez pas honte d'accuser un surplus, quand vous auriez pu consacrer cet argent au Fonds Patriotique, à l'achat de mitrailleuses, à toute de chose enfin propres à aider les Alliés.  
Lorsque le clan ministériel aura convenablement raillé les oppositionnistes sur leur patriotisme soudain et aura démontré par a et b que la province a rempli tout son devoir, on passera à autre chose, et si un nouvel Hamlet se trouvait là, il apprécierait la situation comme l'ancien: — Words! Words! Words!  
Un Montréalais de passage dans les couloirs de la Législature (c'est dans ces couloirs que se traitent, comme on le sait, toutes les grandes questions provinciales, et non dans la salle d'assemblée) un Montréalais adressait cette observation à l'un des petits pages rencontrés par hasard:  
— Pourquoi le gouvernement, qui enregistre un surplus, ne verserait-il pas le quart de million que demande le Comité du Fonds Patriotique à la Ville de Montréal, puisque Montréal se trouve en déficit de \$2,000,000 cette année? Il appartient à ceux qui ont des surplus de se montrer généreux, et à ceux qui ne peuvent montrer que des déficits d'économiser. D'ailleurs, qu'est-ce que la province de Québec, sinon Montréal, puisque Montréal lui fournit en somme les quatre cinquièmes de ses revenus?  
Le petit page fut-il frappé de la justesse de l'observation? Il écarquilla les yeux et se dirigea vers ses petits collègues, sans doute pour les consulter sur cette troublante question, pendant que le Montréalais huppait au passage un député et entama avec lui une discussion dont les premiers mots seuls purent être saisis:  
— Vous savez, ce bill, j'y suis intéressé...  
— Quel bill? On le saura plus tard.  
A propos de bill privé, celui qui par le temps qui court, attire sur lui la plus grande attention est bien celui de la "Presse". La portée de ce bill, encore peu comprise du public, est très grande. L'hon. M. Berthiaume, conseiller législatif, est surveillé par six enfants, trois fils et trois filles. Quelques jours avant sa mort, presque foudroyante, il avait désigné pour diriger la "Presse" quand il ne serait plus là trois fiduciaires: son fils aîné, l'avocat Fontaine et le notaire Mainville. Voici maintenant que le fils aîné et les trois filles, dont deux mariées, se liguent contre l'avocat et le notaire pour leur enlever leur fiduciaire. Si le bill tel que présenté était adopté, M. Fontaine et Mainville seraient éliminés, et les six enfants de feu M. Berthiaume deviendraient les nouveaux fiduciaires. Deux au moins s'opposent à cette substitution, car ils n'ont pas signé la requête et semblent plutôt combattre le bill avec acharnement.  
M. J.-L. Perron avait d'abord été invité à être le parrain du bill. Il a décliné l'honneur et c'est M. Wenceslas Levesque qui a pris sur lui de le porter aux fonts baptismaux. Quel sera donc le sort du nouveau? Sera-t-il étranglé, ou bien viendra-t-il à maturité? On parle de questions politiques graves qui vont s'agiter autour de lui. Les libéraux favoriseraient sa croissance et les conservateurs sa strangulation. Dans certains milieux les gens qui font semblant de tout savoir vont jusqu'à prétendre que de l'issue du conflit dépend le contrôle de la "Presse" pour l'un ou pour l'autre parti. D'autres croient plutôt à une simple querelle de ménage. La modification d'un testament par la Législature ne serait pas une mince affaire. On peut donc s'attendre à une lutte sensationnelle, à cause des intérêts en jeu. L'"Eye Witness" de "L'Autorité" tiendra ses lecteurs au courant des vicissitudes du bill dit de la "Presse".  
Politiciens libéraux, journaux libéraux et conservateurs ont reçu, ces jours derniers, des horions retentissants d'Armand Lavergne, le député nationaliste de Montmagny.  
En retour, les politiciens et les journaux des deux partis l'ont honni. Les uns le disent farceur, les autres le disent sincère mais aveugle.  
Il faut tout de même reconnaître au député de Montmagny de l'entêtement dans ses idées, puisqu'il continue de prêcher ce qu'il a toujours préché.  
Il est évident que bien des idées ont été récemment modifiées depuis que l'Allemagne a montré son jeu infâme en août 1914. Tel farouche autonomiste qui n'eût jamais consenti à donner un sou à l'Angleterre pour ses guerres ordinaires est aujourd'hui prêt à donner son sang, maintenant que la guerre que l'Angleterre a sur les bras n'est plus seulement une guerre de l'Angleterre, mais une guerre de l'humanité.  
Il sera très intéressant de voir M. Lavergne, tel un sanglier aux abois, distribuer les coups de boutoir aux deux partis, car sincère ou farceur, apôtre ou histrion, M. Lavergne n'en possède pas moins une qualité que tout le monde s'accorde à lui reconnaître: c'est un orateur de premier ordre.

## La prohibition dans Ontario

De la "Gazette", de Montréal:  
"Il n'est que naturel, peut-être, que le courant d'opinion dans les Etats de l'ouest soit ressenti dans nos provinces de l'est.  
Il n'y a pas longtemps, les Etats de l'ouest étaient poussés par la rage d'une "régulation avancée", dirigée et commandée par l'initiative et le referendum; en conséquence de sensibiles mesures ont été prises en Alberta et en Saskatchewan. Depuis lors, sept Etats ont adopté la prohibition, qui est entrée en vigueur le 1er janvier, et maintenant on s'agit de la même but en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Ontario semble vouloir suivre la même voie. Un comité de Cent, ayant ses quartiers généraux à Toronto, organise une campagne pour la suppression totale du commerce des liqueurs, en autant que les licences peuvent être supprimées par la Législature. La Législature n'a pas le pouvoir constitutionnel de fermer les distilleries et les brasseries, non plus qu'elle peut empêcher la transportation du whiskey ou de la bière d'une province où les licences existent, aux consommateurs qui vivent dans les limites de son pouvoir, mais elle peut refuser des licences à 1,500 hôtels et barettes, et ainsi prohiber le trafic.  
Dans les derniers trente ou quarante ans, Ontario a eu recours au Dunkin Act, au Scott Act, et à l'option locale, mais on ne peut pas dire que de tels efforts visant la suppression aient résulté en beaucoup de bien pour la cause de la tempérance. Ces mesures ont été en vigueur pour quelque temps, mais lorsque le zèle des Apôtres de la tempérance se fut éteint et que le peuple se fut fatigué des agents inspecteurs du gouvernement, les lois devinrent généralement lettres-mortes.  
Ainsi en fut-il dans d'autres parties du Dominion.  
Personne ne doute de la sincérité des Apôtres de la tempérance, mais l'instar d'autres réformateurs sociaux, ils sont portés à exagérer la force du sentiment public en faveur de leur projet, et à ne pas assez tenir compte du sentiment opposé aux mesures compulsives, même quand celles-ci visent la meilleure des causes.  
Le comité de Toronto prévoie des souscriptions pour favoriser sa campagne, et se proclame lui-même absolument "non-partisan". — Les portraits de M. Hearst, le premier ministre provincial, et de M. Rowell, le chef de l'opposition libérale, paraissent côte à côte dans leurs feuilles imprimées de propagande. Il est douteux, cependant, que de côté et d'autre on soit enthousiaste à ce point. A la dernière élection provinciale, M. Rowell fut défait au siège de "Abolishons le bar", et on soupçonne qu'il essaie de reprendre le terrain perdu et d'amener les Tories au désastre, en les représentant comme des ennemis acharnés du commerce des liqueurs.  
Quand les libéraux étaient au pouvoir, sous la longue administration de Mowat, de Hardy et de Ross, ils ont fait de la loi des licences, un objet d'élection, nommant leur propre amis commissaires et inspecteurs, et ayant soin de voir à ce que tout Tory ayant une licence, qui osait rester tory, passât un vilain quart d'heure. Dans des occasions publiques, particulièrement quand étaient présents des membres du clergé, ils dénonçaient la vente des liqueurs comme une oeuvre diabolique, mais ils n'ont jamais protesté, au nom de la morale, contre les fonds électoraux qu'ils en tiraient.  
M. Rowell est sans doute sincère dans son opinion sur la prohibition, mais il est un partisan politique avant tout, et les Tories peuvent être excusés s'ils le prennent un peu en suspicion.

## Euchre des commis-épiciers

Le euchre des Commis-Épiciers, de Montréal, c'est-à-dire l'Union Saint-Pierre No 60, aura lieu le jeudi 27 janvier, à l'arsenal du 65ème régiment, avenue des Pins, sous la présidence d'honneur du major E. Poliquin du 66ème régiment.  
Le euchre n'aura pas lieu ainsi qu'annoncé précédemment dans la salle des Chevaliers de Colomb, mais bien à l'arsenal du 65ème.  
Acrobates, jongleurs, comédiens, musiciens, chanteurs et danseurs, telle est la variété que nous offre le programme de variété au Parc Sohmer. Il y a d'abord le vaudeville, deux hommes et deux femmes, réellement extraordinaires, sur trapèzes volants et anneaux romains. Ils accomplissent avec une superbe élégance des tours qui font frissonner. C'est un fort beau numéro. Les frères Morton ne sont pas moins bons acrobates, mais ils excellent dans le genre bouffe; première fois à Montréal. Le roi de tous les jongleurs c'est Joe Han; il est à la fois épiciériste et tordant. On recommande spécialement les Coopers, dans leur grande nouveauté artistique. Baker et Emmet ont un acte musical très intéressant; le joueur en artiste le bas, la clarinette, le saxophone et les touches. Il y a aussi Thos Bateman, le toujours populaire chanteur et danseur, dans un répertoire complètement inédit, et la musique du parc a préparé un très beau concert, sous l'habile direction de M. Vandermersch.

# Grenades

Hommes d'affaires.  
Réfléchissez bien.  
Ne vous endormez pas.  
C'est le chiffre quinze.  
C'est le plan Guérin ou Lapointe.  
Voulez-vous sortir Montréal du trou?  
Travaillez pour l'un ou l'autre projet.  
Quinze bons hommes sérieux, des hommes d'affaires, honnêtes.  
Quinze hommes à haute réputation, voilà ce qu'il nous faut pour les prochains quatre ans.  
Si Sir Lomer réussit à nous sortir de l'ornière nous le proclamons un héros.  
La législature doit frapper dans le tas sans coup férir.  
Elle doit promener profondément le bistouri afin d'en faire sortir tout le pus.  
A l'heure présente Montréal est le scandale des Villes d'Amérique.  
Et combien de temps perdu!  
Bêtement.  
Sottement.  
Parce que nous manquons du sens des affaires.  
Nous sommes trop grands parleurs... chicaniers.  
La parole d'honneur d'un homme public, sauf quelques exceptions, ça ne compte plus.  
Qu'a-t-on vu dans ces derniers deux ans?  
Des grèves.  
Des absences lamentables de certains administrateurs.  
Des scandales de la pierre.  
Des scandales du sable.  
Des scandales de ci.  
Des scandales de ça.  
Des chicanes pour tout.  
Des chicanes pour rien.  
Dieu que la race canadienne-française est pauvre en hommes publics.  
L'échevin Fournier.  
Pourquoi pas?  
On dit bien l'échevin Larièvre.



## Têtes et Figures décoratives

(par M. Buller Allan)

Mme Marguerite Buller Allan donne aux salles de la Art Association, rue Sherbrooke, une exposition de figures décoratives, ou plus exactement de motifs de décoration, qui ne manquera pas d'être appréciée comme elle le mérite par tous les fervents de l'art. Depuis plusieurs années déjà, Marguerite Buller expose à chaque salon des tableaux dénotant un talent personnel, un vif souci d'originalité et une vision nette de coloriste. Nous nous rappelons qu'il y a cinq ou six ans, Marguerite Buller avait envoyé une étude qui était, dans notre opinion, le meilleur morceau de peinture à l'exposition du printemps à la Art Association.  
M. Trefflé Bastien ne donnera pas \$10,000 à l'Hôpital Laval. Les pavés de la rue Craig se lèveront d'eux-mêmes pour se lancer à sa tête.  
La rue Craig, M. Bastien, n'a pas été un mauvais affaire pour vous? N'est-ce pas, M. Bastien?  
Un garage municipal sauverait à Concordia \$200,000 par année. Mais alors? Mais alors on n'en aura jamais.  
Sauver \$200,000 par année à Concordia avec un garage, mais on n'y songe pas. Nous est avis que par le temps qui court la vieille Concordia serait mieux de recourir aux soins et à la protection de l'agent O'Keefe du comité de la morale publique.  
Autrefois on n'avait qu'à crier vive la république, comme ce bon sénateur Dandurand, et on était décoré de la légion d'honneur.  
Le ruban rouge, ce beau ruban de convoitise, ne coûte en somme pas plus de cinq francs la verge. Quel bon placement on peut en faire. Dix verges de ruban rouge bien distribué chez certains gros marchands, gros industriels, professeurs d'université, sur la poitrine de certains évêques et certains membres du clergé rapporteraient à la cause des alliés des résultats incalculables.  
Nous connaissons à "L'Autorité" des hommes qui sont plus généreux dans leur petit doigt que bien des galandes sont dans leur gros ventre.  
Tant que nous endurerons des écoles comme l'école Saint-Jacques coin Saint-Denis et Sainte-Catherine sur du terrain à \$40.00 le pied, attendons-nous à être un peuple de quêtés que frise la banqueroute.  
Nous goûtons là une oeuvre différente de tout ce que nous voyons dans les expositions académiques, et nous savons gré à Mme Marguerite Buller Allan de nous initier à quelque chose de nouveau, de faire défilé devant nous cette galerie de figures décoratives, d'un charme si prenant.

## La Banque d'Hochelega

Elle tient les journaux du Dimanche comme eunuques.  
Il nous aurait plus de publier le dernier rapport de la Banque d'Hochelega, qui paraît-il est passable. D'abord, nous aurions contribué dans notre faible part à augmenter la réclame de cette institution canadienne-française, et ensuite peut-être en aurions-nous eu pour quelques sous de bénéfice.  
Avec la circulation qu'a atteinte aujourd'hui "L'Autorité", nos imprimeurs nous ont déclaré qu'au prix offert par la Banque d'Hochelega, si l'on considère le coût de composition, de correction, d'impression, de papier, etc., etc., le journal n'y gagnait pas son sel.  
Une agence bien connue de publicité nous avait laissé entendre, après information de sa part, qu'elle acceptait nos prix d'annonces (coups pour la circonstance en deux s'il vous plaît).  
A la dernière minute, on nous apprend que cette généreuse institution avait décidé de "couper" les journaux du dimanche.  
Non, la vérité est celle-ci: c'est que le gérant financier, M. B. Leeman, jusqu'à ces jours derniers ingénieur mécanicien et civil, est allié au sénateur Béique, directeur de la Banque, que nous ne voulons pour aucun raison ou considération, des raisons nous monter sur l'échauffard, trouver que c'est un grand homme.  
L'an dernier, une autre banque française devait aussi nous accorder ce mince patronage. A la dernière minute on téléphone: pas moyen. Sans doute certains de nos directeurs de banques sont des hommes de progrès, mais comme il y en a sur lesquels on pourrait écrire des pages...  
Dans tous les cas, la grande banque pseudo nationale qui s'appelle la Banque d'Hochelega peut se mettre ses rapports... ou elle vaudra si ça peut lui faire plaisir.  
En attendant les journaux du dimanche, les "coupés", devront se contenter des rapports de la Banque de Montréal, de la Royal Bank, de la Banque du Commerce, de la Union Bank, de la British North America, etc., etc.  
Quelle différence entre nos banquiers anglais et nos banquiers canadiens.  
Henri CLOU.  
Souhaitons que les amateurs apprécient et reconnaissent tout ce qu'il y a de beauté, de grâce et d'originalité dans l'oeuvre de Marguerite Buller Allan et fassent en sorte de l'encourager à persévérer dans cette voie.

# MURAD

## CIGARETTES

CERTAINES cigarettes ont un goût agréable lorsqu'on les allume—mais du moment qu'elles sont fumées jusqu'à la moitié elles perdent leur bon goût.

TEL N'EST PAS LE CAS DES CIGARETTES MURAD

Un des points saillants de la Murad c'est qu'elle conserve SA FRAICHEUR, SON AROME ET SON GOUT DELICIEUX jusqu'à la dernière parcelle.

Comme l'a dit un fumeur enthousiaste: "La Murad est une perfection lorsqu'on l'allume et va s'améliorant en se fumant."

Tous les fumeurs de cigarettes MURAD peuvent attester ce fait.

Partout - Pourquoi?

QUALITE SUPERIEURE

## Servez-vous à Souhait!

Rien de si bon ni de "SANTÉ" comme un bain à l'eau chaude après une rude journée de travail.

### Achetez un "Réservoir-Réchauffeur" à Eau Chaude

et ayez de l'eau chaude en tout temps pour les besoins de la maison.

**\$6.00** COMPTANT vous l'apporte et vous payez ensuite \$1.00 par mois, avec votre compte de gaz.

**\$17.50** COMPTANT l'achète—Installation GRATIS.

Si vous ne pouvez venir, à l'une de nos salles pour le voir fonctionner, téléphone M. 4040 et notre agent ira chez vous.

## The Montreal Light, Heat & Power Co.

Rues Craig et St-Urbain. 55 rue Notre-Dame, Lachine. 358 rue Ste-Catherine Ouest. 1007 Ave Mont Royal Est. 831 rue Ste-Catherine, Maisonneuve.

LES ANNONCES L'AUTORITE

LES SPORTS L'AUTORITE

LES POLITIQUES L'AUTORITE